

Québec, 06 décembre 2019

Monsieur Maxime Doyon
Les Hauts Bois de Shannon

Projet : Construction résidentielle
80, chemin Gosford
N° de dossier : à déterminer

Sujet : Attestation de conformité

Madame, Monsieur,

À la suite des tests de sol effectués sur le terrain #80, chemin Gosford, Shannon le 06 décembre 2019, je confirme que le terrain récepteur autour de la résidence projetée est conforme et adéquat au traitement des eaux usées provenant de la résidence projetée de 4 chambres à coucher en vertu du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22.

En effet, le sable grossier (très perméable) présent sur le terrain est d'une épaisseur suffisante (180cm) pour effectuer le traitement des eaux usées de l'effluent à l'aide d'un élément épurateur modifié. La vente de ce terrain pour la construction d'une résidence isolée est par conséquent conforme aux normes environnementales. Voir figure A ci-joint pour l'emplacement des sondages. Le coût budgétaire de l'élément épurateur modifié est de 6000\$.

Espérant que le tout sera à votre convenance, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Philippe Racine, ingénieur